



CC Sud Alsace Largue (Siren : 200066033)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Dannemarie
Arrondissement	Altkirch
Département	Haut-Rhin
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	15/06/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Vincent GASSMANN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	7 Rue de Bâle
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	68210 DANNEMARIE
Téléphone	
Fax	
Courriel	info@sudalsace-largue.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	22 737
-----------------------------	--------

Densité moyenne

98,84

Périmètre

Nombre total de communes membres : 44

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
68	Altenach (216800029)	388
68	Ballersdorf (216800177)	830
68	Balschwiller (216800185)	760
68	Bellemagny (216800243)	153
68	Bernwiller (200055580)	1 239
68	Bréchaumont (216800508)	419
68	Bretten (216800524)	191
68	Buethwiller (216800573)	264
68	Chavannes-sur-l'Étang (216800656)	685
68	Dannemarie (216800680)	2 307
68	Diefmatten (216800714)	302
68	Eglingen (216800771)	384
68	Elbach (216800797)	269
68	Eteimbes (216800854)	397
68	Falkwiller (216800862)	213
68	Friesen (216800987)	670
68	Fulleren (216801001)	351
68	Gildwiller (216801050)	275
68	Gommersdorf (216801076)	391
68	Guevenatten (216801142)	148
68	Hagenbach (216801191)	778
68	Hecken (216801258)	541
68	Hindlingen (216801373)	625
68	Largitzen (216801761)	337
68	Magny (216801969)	299
68	Manspach (216802009)	544
68	Mertzen (216802025)	196
68	Montreux-Jeune (216802140)	379
68	Montreux-Vieux (216802157)	922
68	Mooslargue (216802165)	424
68	Pfetterhouse (216802579)	973
68	Retzwiller (216802686)	706
68	Romagny (216802827)	282
68	Saint-Cosme (216802934)	80
68	Saint-Ulrich (216802991)	308
68	Seppois-le-Bas (216803056)	1 430
68	Seppois-le-Haut (216803064)	515
68	Sternenberg (216803262)	154
68	Strueth (216803304)	351
68	Traubach-le-Bas (216803361)	453

68	Traubach-le-Haut (216803379)	637
68	Ueberstrass (216803403)	365
68	Valdieu-Lutran (216801928)	434
68	Wolfersdorf (216803783)	368

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 37

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>? et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8</i>
- Assainissement non collectif <i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L.2224-8</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique <i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement</i>
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau <i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement</i>
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer <i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement</i>
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines <i>Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement</i>
- Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et ?</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>Participation au réseau d'Aide Spécialisée d'Enfants en Difficulté (RASED) Transport à la demande avec la participation aux frais, taxi des aînés</i>
- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <i>Participation au réseau d'Aide Spécialisée d'Enfants en Difficulté (RASED)</i>
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire. ; politique de développement commercial et soutien aux activités commerciales <i>L. 4251-17 - Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire - Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire La participation financière pour les opérations collectives dans le cadre du : - Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC). ? des opérations collectives de modernisation (OCM) ?</i>

des opérations de restructuration de l'artisanat et du commerce (ORAC). ? L'accompagnement des projets, initiatives, manifestations des associations des commerçants lorsqu'ils sont d'envergure intercommunale ou à l'échelle du territoire Sud Alsace ? Sundgau. ? Le soutien et la participation aux événements, foires, manifestation ou actions à vocation commerciales et économiques qui offrent un caractère intercommunal : marché de Noël, journées de l'artisanat. ? L'appui au développement et le soutien financier aux réseaux locaux des commerçants et distributeurs pour les projets de filières courtes ? valorisation locale dont la zone de chalandise et le rayonnement couvrent le périmètre intercommunal ou le sud alsace ? Sundgau et qui participent à la politique de développement de la communauté de communes. ? L'organisation, le pilotage de réunions et de conférences sur la problématique commerciale du territoire. ? Le soutien et la participation aux études de faisabilité économique, de marketing territorial, de schéma de développement économique et observatoires et études des dynamiques commerciales intercommunales. ? L'accompagnement, le suivi ou le lancement de tous les dispositifs en matière de commerce à l'échelle intercommunale.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportif d'intérêt communautaire et ?

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

Construction, entretien et fonctionnement ? d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire

- Activités péri-scolaires

Participation aux activités périscolaires et parascolaires dans le cadre de l'enseignement secondaire (classe de neige, voyage linguistique, UNSS?)

- Lycées et collèges

Participation financière pour les élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire dans un périmètre extérieur à la carte scolaire - Participation aux activités périscolaires et parascolaires dans le cadre de l'enseignement secondaire (classe de neige, voyage linguistique, UNSS?)

- Activités culturelles ou socioculturelles

Participation à des manifestations culturelles et ? ayant un rayonnement sur l'ensemble du territoire ou sur un secteur

- Activités sportives

Participation à des manifestations ? et sportives ayant un rayonnement sur l'ensemble du territoire ou sur un secteur

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

En matière d'aménagement de l'espace : - Schéma de cohérence territoriale et ?

- Schéma de secteur

- ? et schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

En matière d'aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêts communautaires

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Etudes et programmation

Aménagement de l'espace pour la conduite d'intérêt communautaire

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire

- Signalisation

Aménagement de l'espace pour la conduite d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement social
<i>Politique du logement et du cadre de vie dont la politique du logement social d'intérêt communautaire</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
<i>Politique du logement et du cadre de vie?et actions, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
<i>politique du logement et du cadre de vie</i>
Infrastructures
- Pistes cyclables
<i>Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire</i>
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)
<i>Mise à disposition, par convention, aux communes, aux EPCI et des associations de personnel administratif et technique dans le cadre de remplacement ou mission particulière? Mise en place d'un secrétariat, ? et d'un personnel d'entretien pouvant être mis à disposition des communes membres et des associations de la CCSAL</i>
- Acquisition en commun de matériel
<i>Mise en place ?, de moyens techniques ? pouvant être mis à disposition des communes membres et des associations de la CCSAL</i>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS
<i>Contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)</i>
- NTIC (Internet, câble...)
<i>L'aménagement numérique</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
<i>Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis au 1° et 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage</i>
- Création et gestion des maisons de services au public
<i>Création et gestion des maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
68	PETR du Pays du Sundgau (200052173)		71 496
68	Établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau du bassin versant de la Largue et du secteur de Montreux (EPAGE Largue) (256802406)	SM ouvert	89 976
68	SM à vocation multiple pour le traitement des déchets ménagers du secteur 4 (256801531)	SM fermé	178 270
68	SM pour le recyclage agricole du Haut-Rhin (200011435)	SM ouvert	758 330

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)